



CERTIFICAT DE CAPACITE

350 structures ont été contrôlées sur les communes de Bruay-La-Buissière, Calonne-Ricouart, Divion, Hersin-Coupigny, Houdain et Marles-Les-Mines.

En septembre 2012, nous avons décidé d'effectuer un diagnostic partiel de l'état du patrimoine de nos communes adhérentes à la compétence « Eclairage Public ».

Nous avons fait appel à Rei-lux France qui a réalisé des contrôles mécaniques de stabilités sur 350 structures. Nous avons été particulièrement surpris du déroulement de la mission et de la qualité des diagnostics fournis à travers les rapports qui nous ont été remis. Après décaissement nous avons pu constater la conformité de ses informations.

Malgré des candélabres anciens dont certains en très mauvais état, aucune chute ou dégradation de structure n'a été constatée lors de ces phases de contrôles.

En foi de quoi, je délivre la présente pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bruay-La-Buissière le 5 novembre 2012

Le Vice-Président,

Marcel COFFRE.